

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2017

Nombre de conseillers : 19

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mil dix-sept, le vingt-six octobre, à vingt heures, le conseil municipal de TREFFLEAN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Claude LE JALLE, Maire.

PRESENTS : Claude LE JALLE, Patrick HOUTEKIER, Gwénaël LE FLOCH, Bénédicte BARRE-VILLENEUVE, Marjorie BLAINEAU, Blaise MAYANGA, Michel LOUESSARD, Virginie LE JULE, Maryannick PELERIN, Jean-François BRETON, Anne-Catherine DESJARDINS, Nathalie LAUNAY, Didier LE DERFF

Madame Nadine MIGNOT a donné pouvoir à Monsieur Patrick HOUTEKIER

Monsieur Anthony LE BOT a donné pouvoir Monsieur Claude LE JALLÉ

ABSENTS : Maryvonne DOS SANTOS, Emilie MACÉ, Sébastien MOULIN, Fabrice ROSOLI,

Convocation du 20 octobre 2017

Secrétaire de séance : Madame Marjorie BLAINEAU

1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 septembre 2017

2- Golfe du Morbihan Vannes Agglomération : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Madame Bénédicte BARRÉ-VILLENEUVE présente le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, que chaque conseiller municipal a reçu, par mail, en même temps que sa convocation.

Le rapport est commenté par Bénédicte BARRÉ-VILLENEUVE qui reprend les compétences à savoir :

- la collecte individuelle et en apport volontaire
- la gestion des déchetteries
- le traitement : compétence transférée au SYSEM

Le conseil municipal prend acte de ce rapport

3 - SIAEP Presqu'île de Rhuys : rapport sur le prix et la qualité des services en eau potable et assainissement 2016

Patrick HOUTEKIER rappelle que le *SIAEP de la Presqu'île de Rhuys assure les missions suivantes pour le compte des 14 communes qui lui en ont délégué la compétence :*

- la distribution de l'eau potable (environ 34 700 abonnés),
- la collecte et le traitement des eaux usées (environ 29 600 abonnés),
- le contrôle des dispositifs d'assainissement individuel (environ 5 000 installations).

Il présente le rapport sur le prix et la qualité des services en eau potable et en assainissement 2016.

Il commente les grandes lignes, apporte quelques précisions sur ces rapports expédiés par mail, avant le conseil municipal, à chaque conseiller.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé, prend acte de ce rapport.

4- Point sur le pôle santé : Le maire explique qu'il a reçu 3 professionnels et recevra les autres dans les jours prochains. Le Maire informe qu'il a reçu les potentiels acheteurs ; qu'une date butoir a été fixée : 1^{ère} quinzaine de décembre pour faire savoir s'ils sont plutôt acheteurs ou locataires

Question sur l'estimation du prix : Le Maire précise que la constitution du prix est multifactoriel (fonction des réponses de la consultation et par suite du montant de l'emprunt lui-même fonction des financements extérieurs trouvés).

Le Maire souhaite que la commune conserve la propriété du foncier. Il fait état d'un projet de cheminement doux. *Le dossier sera étudié en commission de finances et un prix sera annoncé. En ce qui concerne le calendrier : début des travaux premier quadri mestre 2018.*
